

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: SAINT PIERRE DU MONT (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21400281800166

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MONT DE MARSAN

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

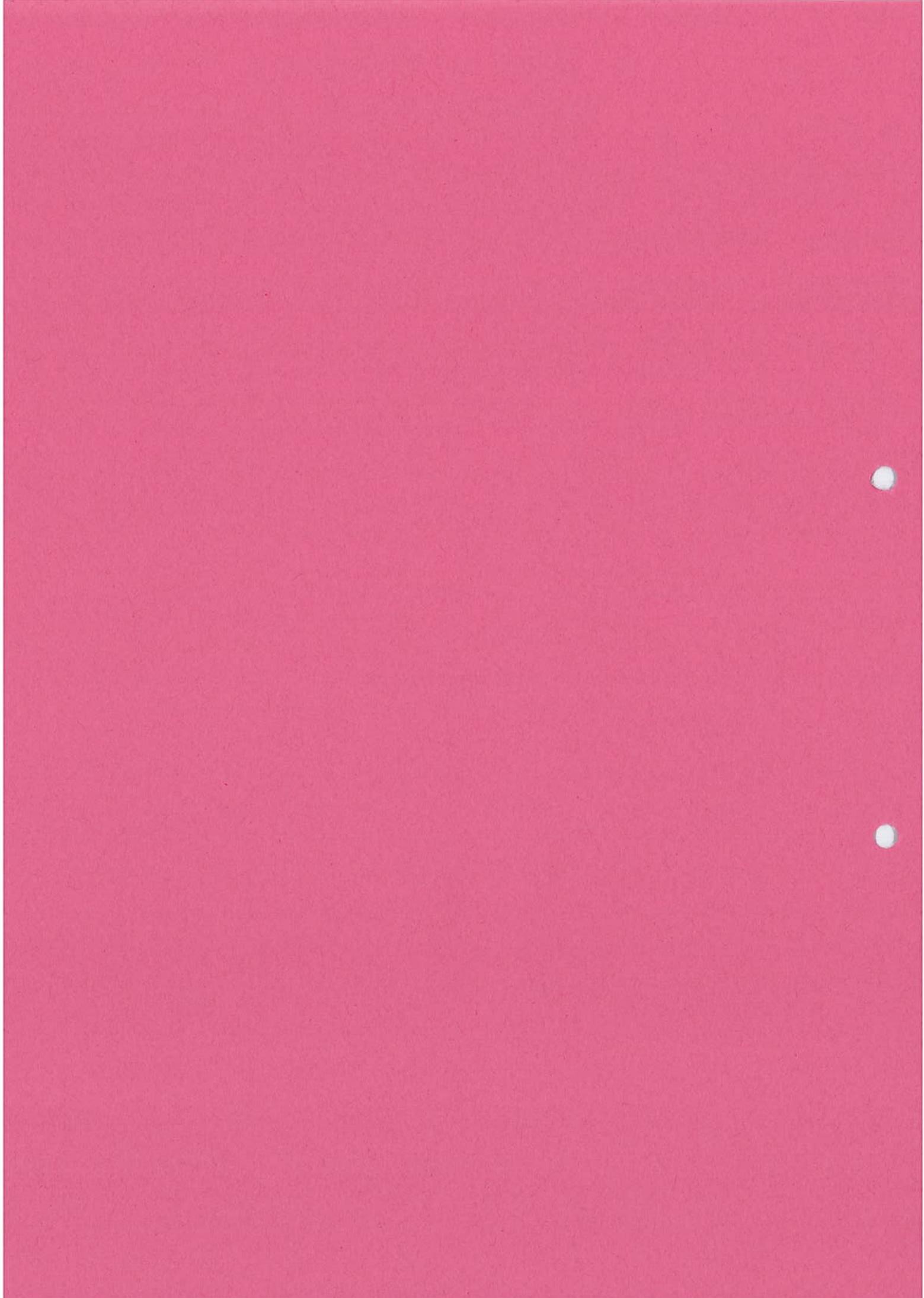
BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



BUDGET PRINCIPAL

Sommaire

	<u>I. Informations générales</u>
P. 3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
P. 4	B - Modalités de vote du budget
P. 5	C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
P. 6	C2 - Exécution de l'exercice précédent - RAR dépenses
P. 7	C3 - Exécution de l'exercice précédent - RAR recettes
	<u>II. Présentation générale du budget</u>
P. 8	A - Vue d'ensemble - Vote et reports
P. 9	B1 - Présentation des AP votées
P. 10	B2 - Présentation des AE votées
P. 11	C1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses d'investissement
P. 12-13	C1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes d'investissement
P. 14	C2 - Equilibre financier - Section de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement
P. 15	C2 - Equilibre financier - Section de fonctionnement - Recettes de fonctionnement
P. 16-17	D1 - Balance générale - Dépenses
P. 18-19	D2 - Balance générale - Recettes
	<u>III. Vote du budget</u>
P. 20-21	A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses - AP Nouvelles et crédits de l'exercice
P. 22-23	A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Recettes
P. 24-26	A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article
P. 27	A2.1 - Section d'investissement Vue d'ensemble des opérations d'équipement
P. 28	A2.2 - Section d'investissement - Détail des opérations d'équipement
P. 29-33	A2.3 - Section d'investissement - Détail des opérations d'équipement
P. 34-35	A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article
P. 36-37	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble dépenses - AE nouvelles et crédits de l'exercice
P. 38	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble recettes
P. 39-43	B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
P. 44-46	B1 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article
	<u>IV. Annexes</u>
P. 47-49	A1 - Présentation croisée - Section d'investissement - Vue d'ensemble
P. 50-51	A2 - Présentation croisée - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Annexes patrimoniales
P. 52	B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
P. 53-56	B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)
P. 57	B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
P. 58	B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
P. 59	B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
P. 60	B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
P. 61	B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes
P. 62-63	B2 - Méthode utilisées pour les amortissements
P. 64	B7.1 - Engagements hors bilan - Etat synthétique des engagements donnés
P. 65-67	B9 - Etat du personnel au 01/01/N
P. 68	B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier
P. 69	B11.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la collectivité
P. 70	C1.1 - Annexes budgétaires - Equilibre budgétaire
P. 71	C1.2 - Annexes budgétaires - Equilibre budgétaire - Dépenses
P. 72	C1.3 - Annexes budgétaires - Equilibre budgétaire - Recettes
	D2 - Arrêté et signatures



I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
I	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	10236

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1095.64945

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	683.98
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	765.18
3 Dépenses d'équipement brut / population	696.75
4 Encours de dette / population (2) (3)	400.57
5 DGF / population	86.63
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42.21
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94.13
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	91.06
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	52.35
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10.61

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	11 123 330,84	12 201 487,74	3 941 562,81	A1 5 019 719,71
Investissement	3 443 171,29	3 054 837,11 (3)	335 177,00	A2 -53 157,18
Fonctionnement	7 680 159,55	9 146 650,63 (4)	3 606 385,81	A3 5 072 876,89

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes		Solde (B)	
I + II	2 161 944,34	III + IV	1 254 856,04	B1 -907 088,30
I	2 161 944,34	III	1 254 856,04	B2 -907 088,30
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 4 112 631,41
Investissement	A2 + B2 -960 245,48
Fonctionnement	A3 + B3 5 072 876,89

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 161 944,34
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
119	Opération d'équipement n° 119	182 076,78
122	Opération d'équipement n° 122	8 910,19
123	Opération d'équipement n° 123	897 112,93
124	Opération d'équipement n° 124	1 291,81
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	15 178,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	418 827,00
21	Immobilisations corporelles (3)	395 050,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	243 497,21
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 254 856,04
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 254 856,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 131 941,00	8 092 186,48
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 161 944,34	1 254 856,04
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	53 157,18	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	9 347 042,52	9 347 042,52

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 382 950,00	7 889 920,47
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 4 112 631,41
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	11 382 950,00	12 002 551,88
	=	=	=
	TOTAL DU BUDGET (4)	20 729 992,52	21 349 594,40

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			Montant
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
			0,00
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	330 871,23	228 653,06	117 798,00	117 798,00	346 451,06
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	704 131,00	418 827,00	1 060 035,00	1 060 035,00	1 478 862,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 492 939,58	405 252,42	598 916,00	598 916,00	1 004 168,42
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 542 600,00	1 109 211,86	3 683 800,00	3 683 800,00	4 793 011,86
Total des dépenses d'équipement		4 070 541,81	2 161 944,34	5 460 549,00	5 460 549,00	7 622 493,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	621 550,00	0,00	432 138,00	432 138,00	432 138,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	336 493,00	336 493,00	336 493,00
Total des dépenses financières		621 550,00	0,00	768 631,00	768 631,00	768 631,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 692 091,81	2 161 944,34	6 229 180,00	6 229 180,00	8 391 124,34

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	54 584,00		57 582,00	57 582,00	57 582,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 216 184,09		845 179,00	845 179,00	845 179,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 270 768,09		902 761,00	902 761,00	902 761,00

TOTAL	5 962 859,90	2 161 944,34	7 131 941,00	7 131 941,00	9 293 885,34
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	53 157,18
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 347 042,52
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	820 090,15	1 254 856,04	513 000,00	513 000,00	1 767 856,04
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		820 090,15	1 254 856,04	513 000,00	513 000,00	1 767 856,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	311 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	490 041,66	0,00	960 245,48	960 245,48	960 245,48
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 274 000,00	0,00	1 092 000,00	1 092 000,00	1 092 000,00
Total des recettes financières		2 075 041,66	0,00	2 352 245,48	2 352 245,48	2 352 245,48
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 895 131,81	1 254 856,04	2 865 245,48	2 865 245,48	4 120 101,52

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 058 297,66		3 863 762,00	3 863 762,00	3 863 762,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	383 288,00		518 000,00	518 000,00	518 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 216 184,09		845 179,00	845 179,00	845 179,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 657 769,75		5 226 941,00	5 226 941,00	5 226 941,00

TOTAL	6 552 901,56	1 254 856,04	8 092 186,48	8 092 186,48	9 347 042,52
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 347 042,52
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 324 180,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SAINT PIERRE DU MONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 596 269,00	0,00	1 461 380,00	1 461 380,00	1 461 380,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 883 293,00	0,00	2 955 350,00	2 955 350,00	2 955 350,00
014	Atténuations de produits	1 243 958,00	0,00	1 207 643,00	1 207 643,00	1 207 643,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 309 226,00	0,00	1 311 617,00	1 311 617,00	1 311 617,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 032 746,00	0,00	6 935 990,00	6 935 990,00	6 935 990,00
66	Charges financières	68 767,00	0,00	60 198,00	60 198,00	60 198,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 111 513,00	0,00	7 001 188,00	7 001 188,00	7 001 188,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 058 297,66		3 863 762,00	3 863 762,00	3 863 762,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	383 288,00		518 000,00	518 000,00	518 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 441 585,66		4 381 762,00	4 381 762,00	4 381 762,00

TOTAL	9 553 098,66	0,00	11 382 950,00	11 382 950,00	11 382 950,00
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 382 950,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	200 537,00	0,00	138 973,00	138 973,00	138 973,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	286 992,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
731	Fiscalité locale	5 639 590,00	0,00	5 938 579,00	5 938 579,00	5 938 579,00
74	Dotations et participations (3)	1 372 674,00	0,00	1 387 341,00	1 387 341,00	1 387 341,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	134 904,00	0,00	27 275,00	27 275,00	27 275,00
Total des recettes de gestion courante		7 684 697,00	0,00	7 742 168,00	7 742 168,00	7 742 168,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	216 085,00		90 120,47	90 120,47	90 120,47
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 900 792,00	0,00	7 832 338,47	7 832 338,47	7 832 338,47

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	54 584,00		57 582,00	57 582,00	57 582,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		54 584,00		57 582,00	57 582,00	57 582,00

TOTAL	7 955 376,00	0,00	7 889 920,47	7 889 920,47	7 889 920,47
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 112 631,41
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 002 551,88
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 324 180,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	7 582,00	7 582,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	432 138,00	0,00	432 138,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 885 541,71		4 885 541,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	30 976,00	0,00	30 976,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 478 862,00	0,00	1 478 862,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	983 616,42	536 493,00	1 520 109,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	243 497,21	358 686,00	602 183,21
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	336 493,00	0,00	336 493,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 391 124,34	902 761,00	9 293 885,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	53 157,18
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 347 042,52
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 461 380,00		1 461 380,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 955 350,00		2 955 350,00
014	Atténuations de produits	1 207 643,00		1 207 643,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 311 617,00	0,00	1 311 617,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	60 198,00	0,00	60 198,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	518 000,00	518 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 863 762,00	3 863 762,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 001 188,00	4 381 762,00	11 382 950,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 382 950,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SAINT PIERRE DU MONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 767 856,04	0,00	1 767 856,04
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	358 686,00	358 686,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	486 493,00	486 493,00
28	Amortissement des immobilisations		518 000,00	518 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 863 762,00	3 863 762,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 092 000,00		1 092 000,00
	Recettes d'investissement – Total	3 159 856,04	5 226 941,00	8 386 797,04
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			+	
	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			960 245,48
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			9 347 042,52

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	138 973,00		138 973,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	200 000,00		200 000,00
731	Fiscalité locale	5 938 579,00		5 938 579,00
74	Dotations et participations (8)	1 387 341,00		1 387 341,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	27 275,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	7 582,00	7 582,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	90 120,47	0,00	90 120,47
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	7 832 338,47	57 582,00	7 889 920,47
			+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			4 112 631,41
			=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			12 002 551,88

SAINT PIERRE DU MONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 962 859,90	2 161 944,34	0,00	7 131 941,00	7 131 941,00	0,00	7 131 941,00	9 293 885,34
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 871,25	15 178,00	0,00	15 798,00	15 798,00	0,00	15 798,00	30 976,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	704 131,00	418 827,00	0,00	1 060 035,00	1 060 035,00	0,00	1 060 035,00	1 478 862,00
21 Immobilisations corporelles	1 476 539,58	395 050,42	0,00	588 566,00	588 566,00	0,00	588 566,00	983 616,42
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	243 497,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 497,21
Total des opérations d'équipement (3)	1 862 999,98	1 089 391,71	0,00	3 796 150,00	3 796 150,00	0,00	3 796 150,00	4 885 541,71
Total des dépenses d'équipement	4 070 541,81	2 161 944,34	0,00	5 460 549,00	5 460 549,00	0,00	5 460 549,00	7 622 493,34
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	621 550,00	0,00	0,00	432 138,00	432 138,00	0,00	432 138,00	432 138,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	336 493,00	336 493,00	0,00	336 493,00	336 493,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	621 550,00	0,00	0,00	768 631,00	768 631,00	0,00	768 631,00	768 631,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 692 091,81	2 161 944,34	0,00	6 229 180,00	6 229 180,00	0,00	6 229 180,00	8 391 124,34
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	54 584,00	0,00	0,00	57 582,00	57 582,00	0,00	57 582,00	57 582,00
041 Opérations patrimoniales (7)	1 216 184,09	0,00	0,00	845 179,00	845 179,00	0,00	845 179,00	845 179,00
Total des dépenses d'ordre	1 270 768,09	0,00	0,00	902 761,00	902 761,00	0,00	902 761,00	902 761,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								53 157,18
Total des dépenses d'investissement cumulées								9 347 042,52

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 062 859,90	1 254 856,04	7 131 941,00	7 131 941,00	8 386 797,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	820 090,15	1 254 856,04	513 000,00	513 000,00	1 767 856,04
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	820 090,15	1 254 856,04	513 000,00	513 000,00	1 767 856,04
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	311 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 274 000,00	0,00	1 092 000,00	1 092 000,00	1 092 000,00
Total des recettes financières	1 585 000,00	0,00	1 392 000,00	1 392 000,00	1 392 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 405 090,15	1 254 856,04	1 905 000,00	1 905 000,00	3 159 856,04
021 Virement de la section de fonctionnement	2 058 297,66		3 863 762,00	3 863 762,00	3 863 762,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	383 288,00		518 000,00	518 000,00	518 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	1 216 184,09		845 179,00	845 179,00	845 179,00
Total des recettes d'ordre	3 657 769,75		5 226 941,00	5 226 941,00	5 226 941,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

960 245,48

Total des recettes d'investissement cumulées

9 347 042,52

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	5 962 859,90	2 161 944,34	0,00	7 131 941,00	7 131 941,00	0,00	7 131 941,00	9 293 885,34
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	26 871,25	15 178,00	0,00	15 798,00	15 798,00	0,00	15 798,00	30 976,00
2031	2 821,25	14 400,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	24 400,00
2033	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	22 050,00	778,00		5 798,00	5 798,00	0,00	5 798,00	6 576,00
204	704 131,00	418 827,00	0,00	1 060 035,00	1 060 035,00	0,00	1 060 035,00	1 478 862,00
2041512	704 131,00	418 827,00		445 355,00	445 355,00	0,00	445 355,00	864 182,00
20415332	0,00	0,00		614 680,00	614 680,00	0,00	614 680,00	614 680,00
21	1 476 539,58	395 050,42	0,00	588 566,00	588 566,00	0,00	588 566,00	983 616,42
2111	5 000,00	16 500,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	22 500,00
2112	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2115	5 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2128	107 879,58	45 915,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	81 915,00
21311	60 000,00	900,00		78 617,00	78 617,00	0,00	78 617,00	79 517,00
21312	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	60 000,00	22 917,18		0,00	0,00	0,00	0,00	22 917,18
21318	85 210,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21351	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2138	862 000,00	179 746,24		135 518,00	135 518,00	0,00	135 518,00	315 264,24
2152	25 000,00	16 271,04		16 731,00	16 731,00	0,00	16 731,00	33 002,04
21538	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
21568	10 000,00	2 175,98		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	8 175,98
21828	44 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
21838	10 000,00	1 824,31		15 350,00	15 350,00	0,00	15 350,00	17 174,31
21848	14 200,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
2188	185 750,00	108 800,67		110 850,00	110 850,00	0,00	110 850,00	219 650,67
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	243 497,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 497,21
2313	0,00	243 497,21		0,00	0,00	0,00	0,00	243 497,21

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des opérations d'équipement (4)	1 862 999,98	1 089 391,71	0,00	3 796 150,00	3 796 150,00	0,00	3 796 150,00	4 885 541,71
Total des dépenses d'équipement	4 070 541,81	2 161 944,34	0,00	5 460 549,00	5 460 549,00	0,00	5 460 549,00	7 622 493,34
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	621 550,00	0,00		432 138,00	432 138,00		432 138,00	432 138,00
1641 Emprunts en euros	364 400,00	0,00		371 138,00	371 138,00		371 138,00	371 138,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
16876 Dettes - Autres établi. publics locaux	256 150,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		336 493,00	336 493,00		336 493,00	336 493,00
27638 Créance Autres établissements publics	0,00	0,00		336 493,00	336 493,00		336 493,00	336 493,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	621 550,00	0,00	0,00	768 631,00	768 631,00	0,00	768 631,00	768 631,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 692 091,81	2 161 944,34	0,00	6 229 180,00	6 229 180,00	0,00	6 229 180,00	8 391 124,34
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	54 584,00			57 582,00	57 582,00		57 582,00	57 582,00
Reprise sur autofinancement antérieur	4 584,00			7 582,00	7 582,00		7 582,00	7 582,00
13911 Subv. transf. Etat et établi. nationaux	3 690,00			477,00	477,00		477,00	477,00
13913 Subv. transf. Départements	478,00			415,00	415,00		415,00	415,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	416,00			6 690,00	6 690,00		6 690,00	6 690,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	50 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	7 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21316 Equipements du cimetière	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

SAINT PIERRE DU MONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2138	30 000,00	I		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2152	7 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	1 216 184,09			845 179,00	845 179,00		845 179,00	845 179,00
2111	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	416 570,00			486 493,00	486 493,00		486 493,00	486 493,00
2151	42 774,09			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	188 000,00			358 686,00	358 686,00		358 686,00	358 686,00
2315	568 840,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	1 270 768,09			902 761,00	902 761,00		902 761,00	902 761,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 232A.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
119	EMS		0,00	182 076,78	25 850,00	25 850,00	0,00	25 850,00
122	SKATE PARK EMS		0,00	8 910,19	4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00
123	ESPACES PUBLICS LA MOUSTEY		0,00	897 112,93	3 762 000,00	3 762 000,00	0,00	3 762 000,00
124	JARDINS FAMILIAUX		0,00	1 291,81	3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00
125	AMENAGEMENT CV		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	1 089 391,71	3 796 150,00	3 796 150,00	0,00	3 796 150,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : EMS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 182 076,78	25 850,00	b 25 850,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 050,00	2 050,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	850,00	850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	182 076,78	23 800,00	23 800,00
2313	Constructions	0,00	182 076,78	23 800,00	23 800,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 20 800,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	20 800,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	20 800,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-187 126,78
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : SKATE PARK EMS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	8 910,19	b
			4 900,00		4 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 910,19	4 900,00	4 900,00
2138	Autres constructions	0,00	8 910,19	4 900,00	4 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-13 810,19
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : ESPACES PUBLICS LA MOUSTEY
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 897 112,93	3 762 000,00	b 3 762 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	213 475,06	102 000,00	102 000,00
2031	Frais d'études	0,00	213 475,06	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	683 637,87	3 660 000,00	3 660 000,00
2313	Constructions	0,00	679 741,49	10 000,00	10 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	3 896,38	3 650 000,00	3 650 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 1 016 126,10	500 000,00	d 500 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	1 016 126,10	500 000,00	500 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	1 016 126,10	10 000,00	10 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 142 986,83
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 124
LIBELLE : JARDINS FAMILIAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 1 291,81	3 400,00	b 3 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 291,81	3 400,00	3 400,00
2138	Autres constructions	0,00	1 291,81	3 400,00	3 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 691,81
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : AMENAGEMENT CV
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 062 859,90	1 254 856,04	7 131 941,00	7 131 941,00	8 386 797,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	820 090,15	1 254 856,04	513 000,00	513 000,00	1 767 856,04
1311 Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321 Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	596 000,15	1 081 334,80	17 000,00	17 000,00	1 098 334,80
1322 Subv. non transf. Régions	15 090,00	7 545,00	40 000,00	40 000,00	47 545,00
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	209 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	5 976,24	456 000,00	456 000,00	461 976,24
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	820 090,15	1 254 856,04	513 000,00	513 000,00	1 767 856,04
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	311 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
10222 FCTVA	105 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
10226 Taxe d'aménagement	206 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 274 000,00	0,00	1 092 000,00	1 092 000,00	1 092 000,00
Total des recettes financières	1 585 000,00	0,00	1 392 000,00	1 392 000,00	1 392 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 405 090,15	1 254 856,04	1 905 000,00	1 905 000,00	3 159 856,04
021 Virement de la section de fonctionnement	2 058 297,66		3 863 762,00	3 863 762,00	3 863 762,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	383 288,00		518 000,00	518 000,00	518 000,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115 Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2138 Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2802 Frais liés à la réalisation de document	511,50		0,00	0,00	0,00
28041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	87 667,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00
280415332 ADM : Bâtiments, installations	49 300,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
280415342 IC : Bâtiments, installations	11 233,50		11 500,00	11 500,00	11 500,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2804412					
2805	27 067,00		32 500,00	32 500,00	32 500,00
281321	13 918,50		25 000,00	25 000,00	25 000,00
281538	26 720,50		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281568	16 069,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281828	1 297,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281838	34 445,00		52 000,00	52 000,00	52 000,00
281848	14 653,50		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28188	9 168,00		0,00	0,00	0,00
041	91 237,50		116 000,00	116 000,00	116 000,00
	1 216 184,09		845 179,00	845 179,00	845 179,00
2031	753 670,00		358 686,00	358 686,00	358 686,00
2033	7 740,00		0,00	0,00	0,00
2151	42 774,09		0,00	0,00	0,00
27638	412 000,00		486 493,00	486 493,00	486 493,00
Total des recettes d'ordre	3 657 769,75		5 226 941,00	5 226 941,00	5 226 941,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	9 553 098,66	0,00	0,00	11 382 950,00	11 382 950,00	0,00	11 382 950,00	11 382 950,00
011	Charges à caractère général (3)	1 596 269,00	0,00	0,00	1 461 380,00	1 461 380,00	0,00	1 461 380,00	1 461 380,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 883 293,00	0,00		2 955 350,00	2 955 350,00		2 955 350,00	2 955 350,00
014	Atténuations de produits	1 243 958,00	0,00		1 207 643,00	1 207 643,00		1 207 643,00	1 207 643,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 309 226,00	0,00	0,00	1 311 617,00	1 311 617,00	0,00	1 311 617,00	1 311 617,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 032 746,00	0,00	0,00	6 935 990,00	6 935 990,00	0,00	6 935 990,00	6 935 990,00
66	Charges financières	68 767,00	0,00		60 198,00	60 198,00		60 198,00	60 198,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	78 767,00	0,00	0,00	65 198,00	65 198,00		65 198,00	65 198,00
	Total des dépenses réelles	7 111 513,00	0,00	0,00	7 001 188,00	7 001 188,00	0,00	7 001 188,00	7 001 188,00
023	Virement à la section d'investissement	2 058 297,66			3 863 762,00	3 863 762,00		3 863 762,00	3 863 762,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	383 288,00			518 000,00	518 000,00		518 000,00	518 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 441 585,66			4 381 762,00	4 381 762,00		4 381 762,00	4 381 762,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									11 382 950,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE**

**III
B**

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 955 376,00	0,00	7 889 920,47	7 889 920,47	7 889 920,47
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	200 537,00	0,00	138 973,00	138 973,00	138 973,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	286 992,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
731	Fiscalité locale	5 639 590,00	0,00	5 938 579,00	5 938 579,00	5 938 579,00
74	Dotations et participations (2)	1 372 674,00	0,00	1 387 341,00	1 387 341,00	1 387 341,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	134 904,00	0,00	27 275,00	27 275,00	27 275,00
	Total des recettes de gestion des services	7 684 697,00	0,00	7 742 168,00	7 742 168,00	7 742 168,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	216 085,00	0,00	90 120,47	90 120,47	90 120,47
	Total des recettes financières	216 095,00	0,00	90 170,47	90 170,47	90 170,47
	Total des recettes réelles	7 900 792,00	0,00	7 832 338,47	7 832 338,47	7 832 338,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	54 584,00		57 582,00	57 582,00	57 582,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	54 584,00		57 582,00	57 582,00	57 582,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 4 112 631,41

Total des recettes de fonctionnement cumulées 12 002 551,88

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II	II	II			III = I + II
	TOTAL	9 553 098,66	0,00	0,00	11 382 950,00	11 382 950,00	0,00	11 382 950,00	11 382 950,00
011	Charges à caractère général (4)	1 596 269,00	0,00	0,00	1 461 380,00	1 461 380,00	0,00	1 461 380,00	1 461 380,00
6042	Achats de prestations de services	28 500,00	0,00		39 131,00	39 131,00	0,00	39 131,00	39 131,00
60611	Eau et assainissement	40 770,00	0,00		28 984,00	28 984,00	0,00	28 984,00	28 984,00
60612	Energie - Electricité	585 532,00	0,00		414 750,00	414 750,00	0,00	414 750,00	414 750,00
60621	Combustibles	9 150,00	0,00		7 150,00	7 150,00	0,00	7 150,00	7 150,00
60622	Carburants	60 000,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
60623	Alimentation	4 000,00	0,00		2 168,00	2 168,00	0,00	2 168,00	2 168,00
60624	Produits de traitement	14 135,00	0,00		12 900,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 900,00
60628	Autres fournitures non stockées	58 500,00	0,00		43 650,00	43 650,00	0,00	43 650,00	43 650,00
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	0,00		13 300,00	13 300,00	0,00	13 300,00	13 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 300,00	0,00		15 949,00	15 949,00	0,00	15 949,00	15 949,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00		5 630,00	5 630,00	0,00	5 630,00	5 630,00
6068	Autres matières et fournitures	380,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
611	Contrats de prestations de services	24 985,00	0,00		25 870,00	25 870,00	0,00	25 870,00	25 870,00
61221	Matériel roulant	17 936,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61228	Autres	39 195,00	0,00		7 368,00	7 368,00	0,00	7 368,00	7 368,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	5 500,00	0,00		26 608,00	26 608,00	0,00	26 608,00	26 608,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	38 200,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 500,00	0,00		26 222,00	26 222,00	0,00	26 222,00	26 222,00
615231	Entretien, réparations voiries	12 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 000,00	0,00		7 005,00	7 005,00	0,00	7 005,00	7 005,00
61524	Entretien bois et forêts	22 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
61551	Entretien matériel roulant	63 600,00	0,00		16 043,00	16 043,00	0,00	16 043,00	16 043,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 131,00	0,00		46 710,00	46 710,00	0,00	46 710,00	46 710,00
6156	Maintenance	159 935,00	0,00		33 990,00	33 990,00	0,00	33 990,00	33 990,00
6161	Multirisques	39 056,00	0,00		170 490,00	170 490,00	0,00	170 490,00	170 490,00
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	0,00		43 093,00	43 093,00	0,00	43 093,00	43 093,00
6182	Documentation générale et technique	2 793,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	29 778,00	0,00		1 929,00	1 929,00	0,00	1 929,00	1 929,00
					19 307,00	19 307,00	0,00	19 307,00	19 307,00

SAINT PIERRE DU MONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	41 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		31 100,00	31 100,00	0,00	31 100,00	31 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 560,00	0,00		1 760,00	1 760,00	0,00	1 760,00	1 760,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 700,00	0,00		36 608,00	36 608,00	0,00	36 608,00	36 608,00
6234	Réceptions	6 863,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6236	Catalogues et imprimés	17 500,00	0,00		14 570,00	14 570,00	0,00	14 570,00	14 570,00
6238	Divers	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 100,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	12 952,00	0,00		20 649,00	20 649,00	0,00	20 649,00	20 649,00
6262	Frais de télécommunications	28 708,00	0,00		27 820,00	27 820,00	0,00	27 820,00	27 820,00
627	Services bancaires et assimilés	80,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	66 950,00	0,00		67 655,00	67 655,00	0,00	67 655,00	67 655,00
6282	Frais de gardiennage	9 490,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	17 770,00	0,00		13 856,00	13 856,00	0,00	13 856,00	13 856,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		2 565,00	2 565,00	0,00	2 565,00	2 565,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 420,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 883 293,00	0,00		2 955 350,00	2 955 350,00		2 955 350,00	2 955 350,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6331	Versement mobilité	9 993,00	0,00		9 900,00	9 900,00		9 900,00	9 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 540,00	0,00		8 300,00	8 300,00		8 300,00	8 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	34 710,00	0,00		35 500,00	35 500,00		35 500,00	35 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 565 000,00	0,00		1 543 000,00	1 543 000,00		1 543 000,00	1 543 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	28 000,00	0,00		9 600,00	9 600,00		9 600,00	9 600,00
64113	NBI	0,00	0,00		18 800,00	18 800,00		18 800,00	18 800,00
64118	Autres indemnités	233 400,00	0,00		256 500,00	256 500,00		256 500,00	256 500,00
64131	Rémunérations	70 100,00	0,00		99 500,00	99 500,00		99 500,00	99 500,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		1 900,00	1 900,00		1 900,00	1 900,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		9 700,00	9 700,00		9 700,00	9 700,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
64161	Emplois jeunes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64168	Autres emplois aidés	3 100,00	0,00	I	0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	9 800,00	0,00		13 200,00	13 200,00		13 200,00	13 200,00
6451	Coisations à l'U.R.S.S.A.F.	295 700,00	0,00		268 000,00	268 000,00		268 000,00	268 000,00
6453	Coisations aux caisses de retraites	439 300,00	0,00		489 600,00	489 600,00		489 600,00	489 600,00
6454	Coisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 200,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6455	Coisations pour assurance du personnel	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 200,00	0,00		5 800,00	5 800,00		5 800,00	5 800,00
6458	Cois. aux autres organismes sociaux	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 250,00	0,00		8 250,00	8 250,00		8 250,00	8 250,00
014	Atténuations de produits	1 243 958,00	0,00		1 207 643,00	1 207 643,00		1 207 643,00	1 207 643,00
701249	Reverst redevance pollur" origine domest	350,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
739211	Attribution de compensation	1 217 608,00	0,00		1 182 143,00	1 182 143,00		1 182 143,00	1 182 143,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	26 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 309 226,00	0,00		1 311 617,00	1 311 617,00		1 311 617,00	1 311 617,00
65131	Bourses	26 530,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
65132	Prix	0,00	0,00		450,00	450,00		450,00	450,00
65311	Indemnités de fonction	115 000,00	0,00		115 700,00	115 700,00		115 700,00	115 700,00
65312	Frais de mission et de déplacement	100,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
65313	Coisations de retraite	5 304,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
65315	Formation	6 207,00	0,00		8 237,00	8 237,00		8 237,00	8 237,00
653172	Cois.fonds financ.allocation fin mandat	250,00	0,00		250,00	250,00		250,00	250,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6553	Service d'incendie	337 810,00	0,00		324 180,00	324 180,00		324 180,00	324 180,00
65568	Autres contributions	57 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/Régies	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657363	Subv. Fonct. CCASCIAS	0,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
65888	Autres	1 025,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour l'information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour l'information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	I	0,00	0,00	II	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services d'élus		7 032 746,00	0,00	0,00	6 935 990,00	6 935 990,00	0,00	6 935 990,00	6 935 990,00
66	Charges financières	68 767,00	0,00		60 198,00	60 198,00		60 198,00	60 198,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	68 840,00	0,00		60 981,00	60 981,00		60 981,00	60 981,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-73,00	0,00		-783,00	-783,00		-783,00	-783,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		78 767,00	0,00	0,00	65 198,00	65 198,00		65 198,00	65 198,00
Total des dépenses réelles		7 111 513,00	0,00	0,00	7 001 188,00	7 001 188,00	0,00	7 001 188,00	7 001 188,00
023	Virement à la section d'investissement	2 058 297,66			3 863 762,00	3 863 762,00		3 863 762,00	3 863 762,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	383 288,00			518 000,00	518 000,00		518 000,00	518 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	383 288,00			518 000,00	518 000,00		518 000,00	518 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 441 585,66			4 381 762,00	4 381 762,00		4 381 762,00	4 381 762,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-783,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont voquées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

		III	
		B2	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 955 376,00	0,00	7 889 920,47	7 889 920,47	7 889 920,47
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	200 537,00	0,00	138 973,00	138 973,00	138 973,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
70323	Red. occupation dom. public	600,00	0,00	7 883,00	7 883,00	7 883,00
70631	Redevances services à caractère sportif	24 800,00	0,00	30 300,00	30 300,00	30 300,00
706888	Autres	3 750,00	0,00	3 250,00	3 250,00	3 250,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	29 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	90 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	41 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	540,00	540,00	540,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	286 992,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	248 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	38 992,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
731	Fiscalité locale	5 639 590,00	0,00	5 938 579,00	5 938 579,00	5 938 579,00
73111	Impôts directs locaux	4 748 990,00	0,00	4 970 947,00	4 970 947,00	4 970 947,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	61 600,00	0,00	67 632,00	67 632,00	67 632,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	250 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	215 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7318	Autres	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 372 674,00	0,00	1 387 341,00	1 387 341,00	1 387 341,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	883 125,00	0,00	886 713,00	886 713,00	886 713,00
741123	DSU des communes	146 000,00	0,00	153 971,00	153 971,00	153 971,00
744	FCTVA	6 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7473	Participation départements	2 732,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	294 817,00	0,00	311 757,00	311 757,00	311 757,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	7 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7485	Dotation pour les titres sécurisés	23 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	134 904,00	0,00	27 275,00	27 275,00	27 275,00
752	Revenus des immeubles	17 904,00	0,00	20 134,00	20 134,00	20 134,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	117 000,00	0,00	7 141,00	7 141,00	7 141,00
Total des recettes de gestion des services		7 684 697,00	0,00	7 742 168,00	7 742 168,00	7 742 168,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	50,00	50,00	50,00
761	Produits de participations	10,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	216 085,00		90 120,47	90 120,47	90 120,47
7815	Rep. prov. charges fonctiont courant	117 410,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	98 675,00		90 120,47	90 120,47	90 120,47
Total des recettes réelles		7 900 792,00	0,00	7 832 338,47	7 832 338,47	7 832 338,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	54 584,00		57 582,00	57 582,00	57 582,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées opte résuit	4 584,00		7 582,00	7 582,00	7 582,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		54 584,00		57 582,00	57 582,00	57 582,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

ANNEXES



IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	932 362,00	868 363,00	0,00	31 355,00	0,00	97 400,00	3 912 700,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	432 138,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	614 680,00	0,00	25 355,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 731,00	237 885,00	0,00	6 000,00	0,00	73 600,00	700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 800,00	3 660 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	336 493,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 355 245,48	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 092 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 260 245,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	185 000,00	0,00	33 000,00	169 000,00		6 229 180,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		432 138,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		117 798,00
204	Subventions d'équipement versées	120 000,00	0,00	0,00	150 000,00		1 060 035,00
21	Immobilisations corporelles	65 000,00	0,00	33 000,00	19 000,00		598 916,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		3 663 800,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		336 493,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	4 000,00	0,00		2 865 245,48
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 092 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 260 245,48
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	4 000,00	0,00		513 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., Jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	1 519 992,00	2 459 671,44	0,00	326 555,00	0,00	999 186,75	584 866,68	0,00
011	Charges à caractère général	222 351,00	515 295,44	0,00	2 375,00	0,00	394 216,75	12 663,68	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 800,00	1 620 889,00	0,00	0,00	0,00	494 520,00	72 205,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 207 143,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 500,00	323 487,00	0,00	324 180,00	0,00	110 450,00	500 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	60 198,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	7 539 594,00	88 174,00	0,00	0,00	80 000,00	34 450,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 883,00	18 040,00	0,00	0,00	80 000,00	32 050,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 938 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 384 941,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 141,00	20 134,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	826 228,25	0,00	257 573,88	27 112,00		7 001 188,00
011	Charges à caractère général	0,00	222 677,25	0,00	64 688,88	27 112,00		1 461 380,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	603 551,00	0,00	158 385,00	0,00		2 955 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00		1 207 643,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00		1 311 617,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		60 198,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	90 120,47	0,00		7 832 338,47
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		138 973,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 938 579,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 387 341,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		27 275,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	90 120,47	0,00		90 120,47

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuarial				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				7 000 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)				7 000 000,00								
00201101-0	05/02/2011	05/02/2011	05/05/2011	2 000 000,00	F		3,530	3,530	T	P	N	A-1
A33170W8	20/12/2017	20/12/2017	20/03/2018	3 000 000,00	F		1,610	1,610	T	P	O	A-1
MONS0535E	01/10/2019	09/09/2019	01/01/2020	2 000 000,00	F		1,120	1,120	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00								

SAINT PIERRE DU MONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					7 000 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 100 183,47					371 137,04	60 980,80	0,00	1 953,20
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 100 183,47					371 137,04	60 980,80	0,00	1 953,20
00201101-0	N	0,00	A-1	301 302,23	1,20	F	0,000		129 946,53	8 928,39	0,00	940,93
A33170W8	N	0,00	A-1	2 198 881,24	13,00	F	0,000		141 190,51	34 552,41	0,00	1 012,27
MON530535E	N	0,00	A-1	1 600 000,00	14,80	F	0,000		100 000,00	17 500,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 100 183,47					371 137,04	60 980,80	0,00	1 953,20

SAINT PIERRE DU MONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture ; F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
B1.4

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 100 183,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture					Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Produits c/668	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Taux reçu (7)							
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au profit des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au profit des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
PORTAGE EPFL MAISON DEHEZ	150 000,00	60 000,00	0,00
PORTAGE EPFL MAISON DUPIN	336 493,00	336 493,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 300 €		Durée (en années)		13/12/2023
Catégories de biens amortis				
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10		13/12/2023
L	Frais d'études (non suivi de travaux)	5		13/12/2023
L	Frais de recherche en cas de réussite du projet	5		13/12/2023
L	Frais de recherche en cas d'échec du projet	1		13/12/2023
L	Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5		13/12/2023
L	Subvention d'équipement versées GFP de rattachement – Bâtiments et installations	15		13/12/2023
L	Fonds de concours attribués aux budgets annexes et autres fonds de concours	15		13/12/2023
L	Subv équip versées ét et services rattachés à carac adm – Bâtiments et installations	15		13/12/2023
L	Subv équip versées ét et services rattachés à carac ind com – Bâtiments et installations	15		13/12/2023
L	Subventions d'équipement versées en nature – Bâtiments et installations	15		13/12/2023
L	Concessions et droits similaires	5		13/12/2023
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	10		13/12/2023
L	Immeubles de rapport (immeubles productifs de revenus)	50		13/12/2023
L	Réseaux divers < 20 000 €	5		13/12/2023
L	Réseaux divers - Montant compris entre 20 000 € et 50 000 €	10		13/12/2023
L	Réseaux divers > 50 000 €	15		13/12/2023
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile <5 000 €	5		13/12/2023
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile >5 000 €	10		13/12/2023
L	Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant d'occasion	5		13/12/2023
L	Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant neuf	10		13/12/2023
L	Autre matériel et outillage de voirie	5		13/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillage techniques < 5 000 €	5		13/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillage techniques > 5 000 €	10		13/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers < 5 000 €	5		13/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers > 5 000 €	10		13/12/2023
L	Matériel de transport de moins de 3,5T d'occasion	5		13/12/2023
L	Matériel de transport de moins de 3,5T neuf	8		13/12/2023
L	Matériel de transport de plus de 3,5T d'occasion	7		13/12/2023
L	Matériel de transport de plus de 3,5T neuf	10		13/12/2023
L	Matériel informatique (ordinateurs, serveurs, copieurs, etc.) < 4 000 €	2		13/12/2023
L	Matériel informatique (ordinateurs, serveurs, copieurs, etc.) > 4 000 €	5		13/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
L	Mobillier < 5 000 € - Individualisable ou acquis par lot	5	13/12/2023
L	Mobillier > 5 000 € - Individualisable ou acquis par lot	10	13/12/2023
L	Installations et appareils de chauffage	20	13/12/2023
L	Signalétique (panneaux de rue, panneaux de signalisation)	10	13/12/2023
L	Appareil de levage et ascenseur	15	13/12/2023
L	Equipements de cuisine < 4 000 €	5	13/12/2023
L	Equipements de cuisine > 4 000 €	10	13/12/2023
L	Appareils ménagers : réfrigérateur, téléviseur, lave-linge, sèche-linge, etc.	5	13/12/2023
L	Outillage – individualisable ou acquis par lot < 5 000 €	5	13/12/2023
L	Outillage – individualisable ou acquis par lot > 5 000 €	10	13/12/2023
L	Equipements espaces verts : taille haie, souffleur, désherbeur, débroussaillieuse, tondeuse < 2 000 €	2	13/12/2023
L	Equipements espaces verts : taille haie, souffleur, désherbeur, débroussaillieuse, tondeuse > 2 000 €	5	13/12/2023
L	Tondeuse autoportée < 20 000 €	5	13/12/2023
L	Tondeuse autoportée > 20 000 €	10	13/12/2023
L	Bien de faible valeur jusqu'à 300 €	1	13/12/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	6 627 916,39	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	2,00	19,00	13,37	1,00	14,37	
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	0,57	0,00	0,57	
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	5,00	1,00	6,00	2,00	1,00	3,00	
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		41,00	8,00	49,00	39,47	1,57	41,04	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	9,00	3,00	12,00	11,39	0,00	11,39	
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	15,00	5,00	20,00	11,28	1,57	12,85	
AGENT DE MAITRISE	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80	
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	1,00	6,00	4,00	1,40	5,40
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES PRICIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
OPERATEUR DES APS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
OPERATEUR QUALIFIE DES APS	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,40	0,40
OPERATEUR QUALIFIES DES APS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		10,00	0,00	10,00	0,00	10,00	10,00
ADJOINTS		8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
MAIRE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		73,00	11,00	84,00	56,84	13,97	70,81

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	ADM		0,00	A	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	ADM		0,00	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH		0,00	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH		0,00	A	CDD
OPERATEUR QUALIFIE DES APS	C	SP		0,00	332-8-1°	CDD
OPERATEUR QUALIFIES DES APS	C	SP		0,00	332-8-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 POL : Politique.
 POL : Police.
 P-OLJP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 343-1 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1 : Collaborateurs de cabinet.
 333-10 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
11/04/2024 - SUBVENTION SUPERIEUR A5000 €	CCAS SAINT-PIERRE-DU-MONT	CCAS SAINT-PIERRE-DU-MONT		500 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
ALPI	01/01/2002		3 429.00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-53 157,18	-53 157,18
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-907 088,30	-907 088,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	960 245,48	960 245,48
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	960 245,48	960 245,48

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	438 720,00	438 720,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 773 762,00	5 773 762,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 295 287,48	6 295 287,48

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		438 720,00	438 720,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		431 138,00	431 138,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	371 138,00	371 138,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	60 000,00	60 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 582,00	7 582,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 582,00	7 582,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 773 762,00	III 5 773 762,00
Ressources propres externes de l'année (a)		300 000,00	300 000,00
10222	FCTVA	150 000,00	150 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	150 000,00	150 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 473 762,00	5 473 762,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	155 000,00	155 000,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	50 000,00	50 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	11 500,00	11 500,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	32 500,00	32 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 000,00	25 000,00
281321	Immeubles de rapport	30 000,00	30 000,00
281538	Autres réseaux	20 000,00	20 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	52 000,00	52 000,00
281838	Autre matériel informatique	25 000,00	25 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	116 000,00	116 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 092 000,00	1 092 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 863 762,00	3 863 762,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



SAINT PIERRE DU MONT - BUDGET PRINCIPAL - BP

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 040-214002818-20240411-DEL31_2024-BF



V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Séance du 11 avril 2024 à 18h00

- Salle du conseil municipal - Hôtel de Ville - 1 avenue Georges Sabde - Saint-Pierre-du-Mont

Date de convocation : le 29 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTE : main levée
 bulletin secret

VOTES : Contre : 6
Pour : 23
Abstentions :
Blancs :
Nuls :
Votants : 29

Présenté par le Président de séance, Monsieur le Maire, à Saint-Pierre-du-Mont le 11 avril 2024,

Le Président de séance,

Joël BONNET



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, à Saint-Pierre-du-Mont, le 11 avril 2024

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Président de séance, compte tenu de la transmission en préfecture le 15 AVR. 2024 et de la publication le 16 AVR. 2024

A Saint-Pierre-du-Mont, le 16 AVR. 2024



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

B. KRZYNSKI





